

Relais parents assistants maternels

● janvier à mars 2018

Antenne de Plœuc-L'Hermitage [Plaintel - Plœuc-L'Hermitage - Saint Carreuc - Saint Julien]

Les ateliers d'éveil fonctionnent sur inscription auprès de l'animatrice du relais. Elles sont ouvertes aux jeunes enfants, assistantes maternelles, gardes à domicile et aux parents.

JANVIER

PLOEUC L'HERMITAGE

(Pôle de proximité)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Mardi 9 janvier (arts plastiques)
- Mardi 23 janvier (arts plastiques)

PLAINTEL (Garderie périscolaire)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Vendredi 12 janvier (arts plastiques)
- Vendredi 26 janvier (arts plastiques)

SAINT CARREUC (Bibliothèque)

10h/11h et 11h/12h

- Mardi 16 janvier

SAINT JULIEN (Salle Plein Ciel)

9h30/10h30 et 10h30/11h30

- Vendredi 19 janvier

FEVRIER

PLOEUC L'HERMITAGE

(Pôle de proximité)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Mardi 13 février (arts plastiques)

PLAINTEL

(Garderie périscolaire)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Vendredi 9 février (arts plastiques)
- Vendredi 23 février (Gouter costumés pour mardi Gras)

SAINT CARREUC (Bibliothèque)

10h/11h et 11h/12h

- Mardi 20 février

SAINT JULIEN (Salle Plein Ciel)

9h30/10h30 et 10h30/11h30

- Vendredi 2 février
- Vendredi 16 février

MARS

PLOEUC L'HERMITAGE

(Pôle de proximité)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Mardi 13 mars (arts plastiques)

PLAINTEL (Garderie périscolaire)

9h30/10h30 et 11h/12h

- Vendredi 30 mars (arts plastiques)

SAINT CARREUC

10h/11h et 11h/12h

- Mardi 20 mars (**Rando poussette** si le temps le permet)
(30 personnes maximum)

SAINT JULIEN (Salle Plein Ciel)

9h30/10h15 et 10h30/11h15

- Vendredi 16 mars (Eveil musical)
- Vendredi 23 mars (Eveil musical)

Relais parents assistants maternels

Secteur Sud - Antenne Plœuc-L'Hermitage

02 96 64 26 32



Le Relais Parents Assistants Maternels est un service gratuit financé par Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Caisse des Allocations Familiales.

La terre, la mer, l'avenir en commun

 saintbrieuc-armor-agglo.fr

“ Ateliers Manipulation

QUINTIN (Au Pôle Enfance)

Le mardi 30 janvier

Deux créneaux d'une heure
9h15 ou 10h30

Inscriptions auprès de l'animatrice
de **Quintin** (02 96 79 92 23)

“ Ateliers Musique

À SAINT-JULIEN (Salle Plein Ciel)

Animés par Myriam Colin

Deux créneaux horaires
9h30/10h15 et 10h30/11h15

vendredis 16 et 23 mars
vendredis 6, 13 et 20 avril

Places limitées à 12 enfants maximum.

Inscription obligatoire pour les 5 séances ainsi qu'à la **soirée de préparation** prévue le **mardi 13 mars à 20h00** au pôle enfance à **Quintin**.

Adresse du Relais :
rpamploeuchhermitage@sbaa.fr

“ Ateliers Arts Plastiques

2 séances par matinée sur Plœuc-L'Hermitage et Plaintel en janvier, février et mars (cf. 1ere page).

thème abordés : collage, peinture, argile...

8 enfants maximum par séance.

Inscriptions auprès de l'animatrice du Relais

“ Ateliers Ludiques

Ateliers animés par Céline Boniteau, pour les parents et enfants de 0 à 3 ans, de 10h00 à 11h00.

Ludothèque Plœuc-L'Hermitage

Mercredi 7 février

Ludothèque Plaintel

Jeudi 29 mars

Inscriptions et informations auprès de la ludothèque (02 96 94 97 87)

Soirée

Yoga du rire

A destination
des assistants maternels

À PLAINTEL (Salle des Fêtes)

Jeudi 25 janvier à 20h00

Suivie de la galette des rois

Inscriptions auprès de l'animatrice

“ Ateliers

Les Bébés et les livres

de 10h00 à 11h00

Médiathèque Plaintel

02 96 32 05 22

Mercredi 7 mars

Médiathèque Plœuc-L'Hermitage

02 96 64 20 40

Mercredi 31 janvier

mercredi 21 mars

Inscriptions et informations auprès des médiathèques

Soirée

Café des Parents, des Professionnels et Co...

À QUINTIN (Pôle enfance)

Jeudi 29 mars de 20h00 à 22h00

Présentation du concept des signes pour bébé, ainsi que les bienfaits de la communication gestuelle.

Cette soirée sera suivie de trois ateliers adultes - enfants qui seront proposés **les jeudis 12 avril, 17 mai et 14 juin à Lanfains**.

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice de l'antenne de Quintin (02 96 79 92 23)

“ Quelques règles à retenir...

Afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil, voici un bref rappel de quelques règles au règlement signé par l'usager et relatives au fonctionnement des ateliers d'éveil :

- Ce sont des espaces professionnels qui sont ouverts exclusivement aux assistants maternels, aux gardes à domiciles et aux parents (ces personnes étant seules responsables des enfants sur ces temps). Ainsi, les enfants des assistants maternels ne peuvent pas y participer.
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, l'inscription est obligatoire. Elle se fait par mail, ou téléphone auprès de votre animatrice. Vous êtes prioritaire sur la commune où vous résidez et sur liste d'attente pour les autres communes. Dans ce dernier cas, le Relais vous

confirme ou non par mail votre inscription au plus tard la veille. Sauf contre temps, merci de prévenir le service de votre absence car cela libère une place pour les personnes inscrites sur liste d'attente.

- Les prises de photos sont autorisées mais doivent rester discrètes et limitées et dans le respect des autres enfants fréquentant les ateliers d'éveil
- Sauf cas de force majeure, le téléphone portable ne peut être utilisé.

Plus globalement, ces recommandations valent pour l'ensemble des animations proposées par le Relais.

Merci de l'attention que vous y porterez !

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION